

Les abeilles ont le bourdon (suite)

Il intègre deux produits déjà largement décriés, la delta-méthrine (10 g/l), bien connue pour son effet choc, et le thiaclopride (100 g/l), nouvelle molécule de la famille des néonicotinoïdes. L'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF) depuis 2010 à lancé sans succès un cri d'alerte sur un produit qui est autorisé pour les traitements des céréales, pommes de terre, betteraves et surtout le colza dont les fleurs sont particulièrement appréciées par les abeilles. Le bilan 2010 du PROTEUS fait apparaître un taux de mortalité très important des abeilles dans les zones traitées. «Une nouvelle étude de l'Inra d'Avignon a récemment démontré la toxicité des insecticides néocotinoïdes et plus précisément leur interaction avec certaines infections», explique Sophie Dugué apicultrice dans la Sarthe et responsable du dossier des pesticides à l'UNAF. «La maladie et les pesticides ont un effet synergique, nos ruches sont malades certes mais parce qu'elles sont fragilisées par les insecticides», ajoute-t-elle.

Le conseil d'Etat invalide la décision du ministère de l'agriculture !

Plusieurs recours ont été déposés par les apiculteurs pour annuler l'autorisation de mise sur le marché accordée pour 10 ans au Proteus et à la dérogation pour le Cruiser. «Le système est bien verrouillé», déclare Bernard Fau, avocat de l'association, «nous n'avons que deux mois pour déposer un recours après la remise de l'autorisation or nous découvrons ces autorisations lorsque ce délai est dépassé» Mais... première victoire puisque le Conseil d'Etat, vient d'annuler le 24 janvier 2011, la décision relative au Cruiser prise par le ministère de l'agriculture.

Mediator, Cruiser ou Proteus, même combat...

La mise sur la place publique du dossier Mediator montre que l'absence de sécurité sanitaire dans le processus d'autorisation de mise sur le marché des médicaments est liée au financement par les laboratoires d'une grande partie des acteurs de la chaîne et en particulier de l'agence en charge du contrôle des médicaments avant autorisation. Le système d'homologation des pesticides est en tout point comparable. L'AFSSA (agence française de sécurité sanitaire des aliments) est censée vérifier les dossiers d'évaluation présentés par les fabricants. Or, il n'en est rien comme l'ont montré les affaires Gaucho, Regent, Pon-



cho, Confidor, Proteus et Cruiser puisque l'AFSSA est financée par les firmes agrochimiques. Il est à noter que nos voisins d'outre Rhin ont interdit le Cruiser le 15 mai 2008. Bruno Lemaire osera-t-il passer outre cette décision de justice ? Ni les apiculteurs français, ni l'opinion publique, ni la Justice ne l'accepteraient !

Haro sur les agriculteurs ?

Que nenni, ce serait trop simpliste. L'agriculteur est aujourd'hui coincé entre sa mission de produire pour nous nourrir, assurer un revenu de plus en plus maigre et son désir de polluer le moins possible car il est en première ligne pour l'entretien de nos espaces ruraux. Point de réunion, de débat sur le sujet des produits phytosanitaires, sur le risque pour l'agriculteur mais le seul "conseil" des coopératives qui fournissent le produit de traitement autorisé, avec le processus d'application qui va avec. Pour le Cruiser, pas de traitement en période de vent, des semoirs adaptés, etc. On sent bien que le produit inquiète le monde rural. A quoi servent les conseillers agricoles de la chambre d'agriculture, doublés par ceux payés par le C. Général (cherchez l'erreur...). Deux organisations concurrentes inefficaces. «Vous les écologistes, vous rûlez sur nos traitements avec raison parfois» me disait un ami paysan mais «vous ne dites rien sur les traitements aériens qui répandent des produits partout, touchant les jardins privés, les promeneurs ou les cyclistes et pourtant les coopératives nous poussent vers ce mode d'épandage». Cela ressemble fortement à un appel au secours...

Avis d'écologiste

Quel combat perpétuel des citoyens pour préserver présent et avenir. L'Etat censé protéger nos intérêts est devenu au fil des siècles pour le moins complaisant avec les forces occultes de l'argent roi. D'un côté, la chimie nous rend malade en nous gavant de pesticides et de l'autre, les



encore accepterons-nous qu'un ministre de la santé soit conseillé par des salariés des laboratoires ? Nous devons exiger une transparence absolue dans la composition des comités Théodule chargés de veiller sur nous et interdire comme en politique d'ailleurs les "conflits d'intérêt". Mais surtout nous devons nous

"indigner" et réinvestir les organes de décision, les associations, les agoras de libres penseurs afin de faire entendre notre voix. Ne laissons pas une poignée de décideurs autoproclamés, gérer notre avenir et celui de nos enfants...

Aux armes citoyens !

"Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour 4 ans."

Albert Einstein



Arrêtons le massacre !

